

# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK Troisième session, 58<sup>e</sup> législature

# FEUILLETON ET AVIS – Jour de séance 17 le jeudi 15 décembre 2016

#### **AFFAIRES COURANTES**

Prière

Présentation d'invités

Déclarations de députés

Questions orales (30 minutes)

Dépôt de documents

Déclarations de ministres

Présentation des pétitions

Réponses aux pétitions et aux questions écrites

Présentation des rapports de comités

Dépôt de projets de loi

Avis de motion

Avis d'affaires émanant de l'opposition

Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre

Votes par appel nominal différés

Affaires du jour

**AFFAIRES DU JOUR** 

#### PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

## PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA TROISIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

- 24, Loi sur le commissaire à l'intégrité. L'hon. M. Boudreau.
- 25, Loi modifiant la Loi sur le défenseur des enfants et de la jeunesse. L'hon. M. Boudreau.

# PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

## Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée

32, Loi modifiant la Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres. L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.

#### Débats ajournés

- 16, Loi modifiant la loi sur les contrats de construction de la Couronne. L'hon. M. Fraser.
- 17, Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire. L'hon. M. Landry.
- 31, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick. L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.

#### COMITÉ PERMANENT DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

- 6, Loi modifiant la Loi de 1999 sur la distribution du gaz. L'hon. M. Doucet.
- 23, Loi modifiant la Loi sur la représentation dans l'industrie de la pêche côtière. L'hon, M. Doucet
- 28, Loi concernant la Loi sur la location de locaux d'habitation et la Loi sur l'Ombudsman. L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.
- 30, Loi modifiant la Loi sur le mariage. L'hon. M. Doherty.

#### PROJETS DE LOI DEVANT RECEVOIR LA SANCTION ROYALE

- 2, Loi abrogeant la Loi visant à respecter la demande de la cité appelée The City of Saint John sur la taxation du terminal de GNL. L'hon. M. Doherty.
- 3, Loi concernant la réorganisation gouvernementale. L'hon. M. Doucet.
- 4, Loi modifiant la Loi sur l'enseignement et la formation destinés aux adultes. L'hon. M. Arseneault.
- 5, Loi concernant la Loi sur la communication du coût du crédit et sur les prêts sur salaire. L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.
- 8, Loi modifiant la Loi sur l'aide juridique. L'hon. M. Landry.
- 9, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick. L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.
- 11, Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement. L'hon. M. Rousselle, c.r.
- 12, Loi concernant les accords avec l'Agence du revenu du Canada. L'hon. M. Horsman.
- 13, Loi sur les directives préalables en matière de soins de santé. L'hon. M. Boudreau.
- 14, Loi modifiant la Loi sur les coroners. L'hon. M. Landry.
- 15, Loi modifiant la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et le Tribunal d'appel des accidents au travail. L'hon. M. Arseneault.
- 18, Loi modifiant la Loi sur les endroits sans fumée. L'hon. M. Boudreau.

- 19, Loi concernant les infirmières praticiennes. L'hon. M. Boudreau.
- 21, Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac. L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.
- 22, Loi modifiant la Loi sur l'administration du revenu. L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.

#### **COMITÉ DES SUBSIDES**

Budget de capital, 2017-2018 Budget supplémentaire, Volume I, 2015-2016

#### MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

**Motion 10 — L'hon. M. Doucet**, appuyé par l'hon. M. Boudreau, proposera, le mercredi 7 décembre 2016, la résolution suivante :

que, sauf disposition contraire du Règlement ou ordre spécial de la Chambre, l'Assemblée législative adopte le calendrier de séance suivant à la reprise, le 6 décembre 2016, de la troisième session de la 58<sup>e</sup> législature :

du mardi 6 décembre au vendredi 9 décembre 2016,

du mardi 13 décembre au vendredi 16 décembre 2016,

du mardi 31 janvier au vendredi 3 février 2017,

du mardi 7 février au vendredi 10 février 2017,

du mardi 14 mars au vendredi 17 mars 2017.

du mardi 21 mars au vendredi 24 mars 2017.

du mardi 28 mars au vendredi 31 mars 2017,

du mardi 25 avril au vendredi 28 avril 2017,

du mardi 2 mai au vendredi 5 mai 2017 :

que, durant certaines semaines où l'Assemblée est ajournée, les comités permanents aient la possibilité de se réunir aux dates suivantes pour étudier les projets de loi, les prévisions budgétaires et les comptes publics de divers ministères et sociétés de la Couronne :

du mardi 17 janvier au vendredi 20 janvier 2017,

du mardi 14 février au vendredi 17 février 2017,

du mardi 21 février au vendredi 24 février 2017,

du mardi 28 février au vendredi 3 mars 2017,

du mardi 11 avril au jeudi 13 avril 2017,

du mardi 18 avril au vendredi 21 avril 2017,

du mardi 6 juin au vendredi 9 juin 2017,

du mardi 13 juin au vendredi 16 juin 2017,

du mardi 26 septembre au vendredi 29 septembre 2017,

du mardi 3 octobre au vendredi 6 octobre 2017,

du mardi 10 octobre au vendredi 13 octobre 2017;

que, par dérogation aux dates précitées de réunion des comités, les personnes élues à la présidence d'un comité permanent ou spécial puissent continuer à convoquer des réunions, moyennant préavis des dates de leur choix ;

que l'Assemblée, à la levée de la séance le vendredi 5 mai 2017, s'ajourne au mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2017;

que, si le président de l'Assemblée, après consultation du gouvernement, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt pendant une période d'ajournement, il puisse donner avis qu'il a acquis cette conviction, en indiquant dans cet avis la date de convocation de la Chambre, date à laquelle la Chambre se réunit et conduit ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date;

que, en cas d'empêchement du président par suite de maladie ou pour une autre cause, l'un ou l'autre des vice-présidents agisse en son nom pour l'application du présent ordre.

**Motion 19** — **L'hon. M<sup>me</sup> Rogers,** appuyé par l'hon. M. Gallant, proposera, le mardi 31 janvier 2017, la résolution suivante :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

# Motions réglées

**Motion 11** — L'hon. M. Gallant. Débat sur la motion le 13 décembre 2016 ; adoption de la motion le 13 décembre 2016.

Motion 12 — L'hon. M. Gallant. Débat sur la motion le 7 décembre 2016 ; adoption de la motion le 7 décembre 2016.

Motion 13 — L'hon. M. Gallant. Débat sur la motion le 7 décembre 2016 ; adoption de la motion le 7 décembre 2016.

**Motion 14** — L'hon. M. Gallant. Débat sur la motion le 7 décembre 2016 ; adoption de la motion le 7 décembre 2016.

**Motion 16** — **L'hon. M<sup>me</sup> Rogers**. Débat sur la motion le 14 décembre 2016 ; adoption de la motion le 14 décembre 2016.

Motion 17 — L'hon. M. Doucet. Adoption de la motion le 8 décembre 2016.

#### MOTIONS DES DÉPUTÉS DU PARTI MINISTÉRIEL

**Motion 18 — M. Guitard**, appuyé par M. Chiasson, proposera, le jeudi 15 décembre 2016, la résolution suivante :

que, par dérogation au Règlement de l'Assemblée et après l'adoption de la présente motion, 13 dernières heures soient consacrées aux délibérations à toutes les étapes de l'étude du projet de loi 6, rétroactivement au 22 novembre 2016, et que, à l'expiration du délai de 13 heures, sauf conclusion antérieure de l'étude, le président de l'Assemblée ou du Comité permanent de la politique économique, selon le cas, interrompe les délibérations et procède à chaque mise aux voix nécessaire pour donner suite aux ordres portant étude en comité et rapport à la Chambre ainsi que troisième lecture et adoption du projet de loi et qu'il soit permis, au besoin, que ce projet de loi franchisse plus d'une étape le jour même.

#### Motions réglées

**Motion 15 — M. Bernard LeBlanc**. Débat sur la motion le 13 décembre 2016 ; adoption de la motion le 13 décembre 2016.

#### AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

[sous réserve de préavis donné conformément au paragraphe 44(4) du Règlement]

#### MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

#### Motions pouvant faire l'objet d'un débat

**Motion 8 — M. Higgs**, appuyé par M. Crossman, proposera, le jeudi 8 décembre 2016, la résolution suivante :

attendu que les résultats des évaluations récentes indiquent que la plupart des élèves de 12<sup>e</sup> année qui ont commencé en 1<sup>re</sup> année à suivre le programme d'immersion n'ont absolument pas obtenu les résultats escomptés ;

attendu que les résultats des évaluations indiquent que pas même 42 % des élèves évalués ont atteint ou dépassé le niveau de compétence avancé, alors que la cible provinciale était de 85 %;

attendu que les résultats des évaluations indiquent qu'un fort pourcentage des élèves qui ont commencé à suivre le programme d'immersion en 1<sup>re</sup> année l'ont abandonné ou ne correspondaient plus à la définition du programme au moment d'entrer en 12<sup>e</sup> année;

attendu qu'un certain nombre des élèves de 12<sup>e</sup> année qui ont abandonné le programme ou qui ne correspondaient pas à la définition au titre de la politique 309 ont néanmoins subi l'examen d'évaluation, mais que les résultats n'ont pas été communiqués au public ;

attendu que le gouvernement Gallant a fait au cours de la dernière campagne électorale la promesse politique de rétablir le programme d'immersion française en 1<sup>re</sup> année malgré les résultats d'évaluation tout à fait lamentables et sans disposer d'aucune preuve concernant le nouveau programme de 3<sup>e</sup> année ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée exhorte le gouvernement à imposer un moratoire sur le rétablissement du programme d'immersion française en 1<sup>re</sup> année et que le gouvernement publie son plan de transition pour le rétablissement du programme d'immersion française en 1<sup>re</sup> année afin que les parents, le personnel enseignant, les administrations et les élèves puissent déterminer si le plan aborde les graves défauts du programme original pour la 1<sup>re</sup> année.

#### DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

- 26, Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes. M. Fitch
- 7. Loi sur les emplois verts. M. Coon.
- 10, Loi modifiant la Loi sur l'éducation. M. Coon.
- 20, Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique. M. Coon.
- 27, Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur. M. Jody Carr
- 29, Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne. M. Coon.
- 33, Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne. M. Wetmore.
- 34, Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance. M. Steeves.

#### MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

# Motions pouvant faire l'objet d'un débat

**Motion 3 — M. Savoie**, appuyé par M. K. MacDonald, proposera, le jeudi 10 novembre 2016, la résolution suivante :

attendu que l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux entre le Canada et les États-Unis d'Amérique a pris fin et que les deux pays sont en pleine négociation en vue d'un nouvel accord :

attendu que 83 % des terres du Nouveau-Brunswick sont boisées et que des forêts de la Couronne couvrent environ la moitié de ces terres ;

attendu que l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick emploie plus de 22 000 personnes ; attendu que l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick apporte plus de 1,45 milliard de dollars par année à l'économie ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick ont un intérêt direct dans la négociation d'un nouvel accord sur le bois d'oeuvre résineux ;

attendu que l'imposition de droits de douane et de contingents de concert avec les États-Unis pourrait présenter un risque important pour l'économie du Nouveau-Brunswick ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée exhorte le gouvernement actuel à rencontrer le gouvernement fédéral pour continuer à promouvoir les intérêts du Nouveau-Brunswick quant à la négociation d'un nouvel accord sur le bois d'oeuvre résineux.

**Motion 6 — M. Coon**, appuyé par M. Keirstead, proposera, le jeudi 17 novembre 2016, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement dépose chaque année son budget principal et ses comptes publics faisant état de ses dépenses et recettes ;

attendu que les dépenses qui figurent dans le budget principal du gouvernement n'incluent pas actuellement le manque à gagner attribuable aux dépenses fiscales, y compris les crédits d'impôt et les exonérations fiscales;

attendu que des organismes internationaux, dont le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques, font la promotion de normes comptables dans le secteur public qui obligent les gouvernements à faire rapport de leurs dépenses fiscales ;

attendu que d'autres autorités du Canada, y compris la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada, font rapport chaque année de leurs dépenses fiscales ;

attendu qu'il incombe au gouvernement de rendre des comptes à la population qu'il représente ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à inclure dans son budget principal, à compter de 2017-2018, le manque à gagner total attribuable aux dépenses fiscales pour chaque exercice financier.

**Motion 7 — M. Coon**, appuyé par M. Bertrand LeBlanc, proposera, le jeudi 24 novembre 2016, la résolution suivante :

attendu que les députés provinciaux sont les représentants élus des gens du Nouveau-Brunswick;

attendu qu'il est important que la population comprenne bien les fonctions et responsabilités des députés provinciaux ;

attendu qu'il serait utile pour les députés de disposer de lignes directrices qui les aideraient dans l'exercice de leurs fonctions ;

attendu que l'efficacité des députés provinciaux et leur reddition de comptes aux gens du Nouveau-Brunswick peuvent être améliorées si l'Assemblée législative formule un énoncé officiel des principales fonctions et responsabilités de ces députés ;

attendu que, dans son rapport déposé à l'Assemblée législative le 3 avril 2003, le Comité d'administration de l'Assemblée législative a recommandé l'adoption d'un code de déontologie et d'exercice du mandat parlementaire pour les députés provinciaux;

qu'il soit à ces causes résolu que le Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée envisage l'adoption d'un code de déontologie et d'exercice du mandat parlementaire pour les députés provinciaux.

# Motions réglées

**Motion 1 — M. Higgs**. Débat sur la motion le 10 novembre 2016 ; adoption de la motion amendée le 10 novembre 2016.

Motion 2 — M. Savoie. Débat sur la motion le 17 novembre 2016 ; rejet de la motion le 17 novembre 2016.

Motion 4 — M. Stewart. Débat sur la motion le 8 décembre 2016 ; rejet de la motion le 8 décembre 2016.

Motion 5 — M. Urquhart. Débat sur la motion le 17 novembre 2016 ; rejet de la motion le 17 novembre 2016.

**Motion 9 — M. Keirstead**. Débat sur la motion le 8 décembre 2016 ; rejet de la motion le 8 décembre 2016.

#### **PÉTITIONS**

- 1, M. Crossman présentée le 3 novembre 2016.
- 2, M. Crossman présentée le 3 novembre 2016.
- (Réponse, le 29 novembre 2016) (Réponse, le 9 décembre 2016)
- 3, M. Coon présentée le 6 décembre 2016.
- 4, M. Wetmore présentée le 9 décembre 2016.
- 5, M. Crossman présentée le 14 décembre 2016.
- 6, M. Crossman présentée le 14 décembre 2016.

# **RAPPORTS DE COMITÉS**

Comité permanent de la politique économique

- premier rapport déposé le 6 décembre 2016

deuxième rapport déposé le 8 décembre 2016

- troisième rapport déposé le 13 décembre 2016

quatrième rapport déposé le 14 décembre 2016

Comité permanent des modifications des lois

- premier rapport déposé le 14 décembre 2016

#### **RAPPORTS/DOCUMENTS**

# Dépôt à la Chambre

Budget supplémentaire, Volume I, 2015-2016

— transmis par message de S.H. la lieutenante-gouverneure et déposé par l'hon. M. Melanson, le 14 décembre 2016.

Budget de capital, 2017-2018

— transmis par message de S.H. la lieutenante-gouverneure et déposé par l'hon. M<sup>me</sup> Rogers, le 14 décembre 2016.

Budget de capital, 2016-2017, l'hon. M<sup>me</sup> Rogers, ministre des Finances, Nouveau-Brunswick — déposé par l'hon. M<sup>me</sup> Rogers, le 14 décembre 2016.

# Dépôt au bureau du greffier

Rapport annuel 2015-2016, ministère de la Sécurité publique
— déposé le 14 décembre 2016.

Rapport annuel 2015-2016, ministère de la Justice
— déposé le 14 décembre 2016.

Rapport annuel 2015-2016, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
— déposé le 14 décembre 2016.

Donald J. Forestell, greffier de l'Assemblée législative